

**PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES**

Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Georges, tenue au lieu habituel le 10 mai 2010 à laquelle sont présents mesdames les conseillères Manon Tousignant, Irma Quirion, Manon Bougie et Marie-Ève Dutil, messieurs les conseillers Serge Thomassin, Jean Perron, Marcel Drouin et Lionel Bisson.

Formant quorum du conseil sous la présidence de monsieur le maire François Fecteau.

RÉSOLUTION N° 10-6096

Mandat à la firme Genivar Sec pour une estimation détaillée
d'une étude d'implantation d'une 2^e glace à Ville de Saint-Georges

ATTENDU : que suite à une consultation auprès des différents utilisateurs, ce conseil a retenu les options A : implantation d'une 2^e glace en parallèle à la glace actuelle avec conséquence de relocaliser les salles de mécanique; option C : implantation d'une 2^e glace perpendiculaire à la glace actuelle; et l'option E : implantation d'une 2^e glace dans le secteur des terrains de soccer;

ATTENDU : qu'avant de se positionner sur l'implantation d'une future 2^e glace, ce conseil désire connaître les coûts relatifs à ces différentes options;

ATTENDU : l'offre de services déposée par la firme Genivar Sec au montant de 7 500 \$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Manon Tousignant
APPUYÉ par madame la conseillère Irma Quirion
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accorde à la firme Genivar Sec le mandat de préparation des estimations détaillées concernant l'étude d'implantation d'une 2^e glace à Ville de Saint-Georges selon les options A modifiée, C et E, le tout conformément à l'offre de services déposée, au montant de 7 500 \$ plus taxes.

QUE la somme de 7 500 \$ plus toutes les taxes applicables soit financée à même le fonds d'administration – section immobilisations.

ADOPTÉE

FRANÇOIS FECTEAU
Maire

JEAN M^CCOLLOUGH
Greffier

**Extrait certifié conforme,
à la Ville de Saint-Georges,
ce 12^e jour de mai 2010.**

JEAN M^CCOLLOUGH
Greffier
jc.